



Contribuer à la transition des territoires

RAPPORT DE MISSION

2024



Contenu

Notre identité

4

Qui sommes-nous ?

L'Équipe

Nos stratégies d'investissement

Notre Mission

8

OCCTE, investisseur territorial et durable

Déconstruire pour reconstruire notre mission

Raison d'être

Objectifs Statutaires

Vue d'ensemble des objectifs et résultats associés à la mission

10

Déclinaison en objectifs opérationnels et résultats

#1 Allier investissement financier et Impacts Durable sur le Territoire

#2 Financer la décarbonation de l'économie

#3 Contribuer à des écosystèmes Territoriaux pour financer l'économie Durable

#4 Accompagner nos participations dans la Transition vers une société plus durable et plus juste

12

Édito

La société OCCTE, nativement société à mission, consolide ses activités de capital-investissement au service du renouveau des territoires, dans le cadre du développement du Fonds Souverain Régional.

La politique ESG est au cœur de sa démarche d'accompagnement qui vise à réconcilier économie et écologie en prenant appui sur des modèles hybrides public-privé.

Les critères financiers et extra-financiers sont analysés au même plan afin de créer de la valeur territoriale durable.

Notre mission est présente à chaque instant dans notre quotidien pour porter nos valeurs dans l'investissement et auprès de l'ensemble de nos parties prenantes.



Stéphane PÉRÉ

Président d'OCCTE

Notre Identité

QUI SOMMES-NOUS ?

↳ Imaginée par l'Agence Régionale de l'Environnement et du Climat (AREC), OCCTE a été créée pour accélérer les **partenariats publics et privés** vers des investissements durables imaginés sur les territoires.

↳ Basée en Occitanie, OCCTE est une société de gestion agréée par l'Autorité de Marchés Financiers (AMF) (agrément n° GP 2022-20) en 2022 au service du **renouveau des territoires**. Elle opère différents véhicules d'investissement en faveur de la décarbonation de l'économie et de la souveraineté :

- Le fonds OCCIGEN pour financer les infrastructures de la **transition énergétique** ;
- La société d'investissement ARIS sur le segment du **capital-risque** ;
- Le fonds OCCIDEV sur le segment du **capital-développement à impact**.

↳ Son équipe de gestion est composée de professionnels du capital-investissement pourvu d'une **forte connaissance de l'écosystème local**, d'un **sens de l'intérêt général** et d'une **expertise sectorielle avérée** dans les domaines d'investissement ciblés.

↳ La démarche d'investissement vise à faire converger intérêt économique et impact territorial durable.

Un ancrage dans les territoires, et un **rayonnement au niveau national**

Une équipe expérimentée et complémentaire

Une proximité forte avec les acteurs avec un accès privilégié aux opportunités

NOTRE PARCOURS



L'ÉQUIPE

Juin 2025



Stéphane PÉRÉ
Président



Romain FONADE
Directeur Général



Pierre-Arnaud REGINI
Directeur Administratif et Financier
RÉFÉRENT DE MISSION



Anne-Laure BEUSCART
Directrice d'Investissement



Jérôme LAVINAUD
Directeur d'Investissement



Emmanuelle OSTIARI
Directrice d'Investissement & ESG



Julien GOMIS
Directeur d'Investissement



Samir MATKI
Directeur d'Investissement ARIS



Romain ARETTE HOURQUET
Chargé d'Investissement



Amaury CAMBON
Chargé d'Investissement ARIS

NOS CHIFFRES CLÉS

160 M€ de capacité d'investissement

10 collaborateurs

59 M€ d'engagement

20 % de femmes parmi les collaborateurs

21 participations

2 sites à Montpellier et à Toulouse

NOS STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT

OCCIGEN – Fonds de Transition Énergétique

↳ OCCIGEN cible les infrastructures de la **transition énergétique** et le développement des **acteurs de l'énergie en France**.

↳ Equity ou quasi equity

↳ Périmètre : France

↳ SFDR Article 9

↳ **100% aligné à la Taxonomie Européenne**



ENR STRUCTURANTES	<ul style="list-style-type: none"> • Portefeuille de projets • Solaire, Éolien • Hydroélectricité • Biomasse, biogaz
SERVICES ÉNERGÉTIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Stockage, mobilité électrique • Services réseau, flexibilité • Décarbonation et maîtrise énergétique
HYDROGÈNE VERT	<ul style="list-style-type: none"> • Production, stockage et/ou distribution • Usages : mobilité, industrie, stockage
CORPORATE DEVELOPPEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Intervention en haut de bilan • Croissance ou développement d'activités

Investissements à fin décembre 2024



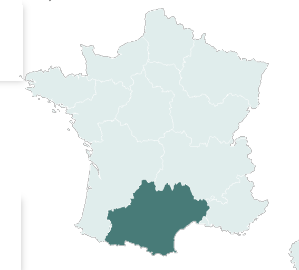
OCCIDEV IMPACTS – Capital-Développement à Impacts

AGROÉCOLOGIE	SANTÉ
<ul style="list-style-type: none"> • Robotique, aide à la décision, agriculture verticale • Alimentation saine, locale et bio 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à la santé et progrès médical • Qualité de vie des séniors • Bien-être
SOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES	TRANSITION NUMÉRIQUE
<ul style="list-style-type: none"> • Eau & Déchets • Réduction des usages • Limitation des intrants néfastes 	<ul style="list-style-type: none"> • Numérique : cybersécurité, software/hardware, IA, Green IT.. • Technologies de pointe & sciences
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	INDUSTRIE & SERVICES
<ul style="list-style-type: none"> • Énergie & efficacité énergétique • Mobilité durable • Bâtiment - Isolation 	<ul style="list-style-type: none"> • Chaîne de production • Services aux entreprises

↳ OCCIDEV Impacts est un **Fonds de capital développement** qui investit dans la **transformation** de la Société vers un modèle plus durable.

↳ Equity ou quasi equity

↳ SFDR Article 8



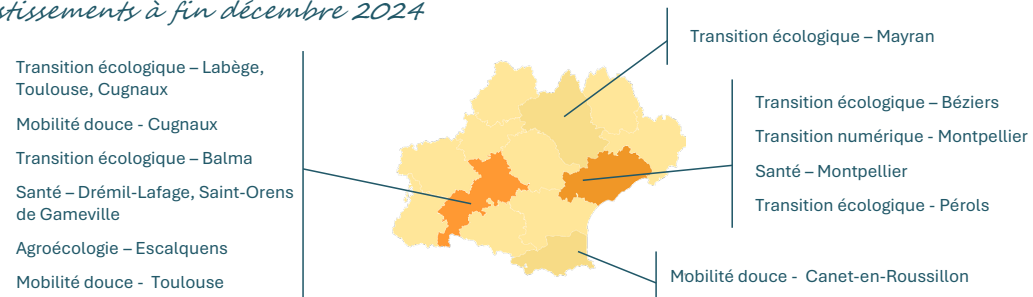
ARIS – Outil d'investissement en Capital Risque

↳ Créée en mars 2021 sous forme de société à mission, **l'Agence Régionale des Investissements Stratégiques (ARIS)** a vocation à répondre aux enjeux de souveraineté industrielle et de décarbonation de l'économie sur le segment du capital-risque.

↳ Depuis février 2023, l'ARIS est opérée par OCCTE à travers un contrat de prestation de service.

↳ Société d'investissement, l'ARIS investit en fonds propres et quasi-fonds propres dans les entreprises issues des secteurs de la transition écologique, des mobilités décarbonées, de la santé, de l'agroécologie et de la transition numérique.

Investissements à fin décembre 2024



Notre Mission

OCCTE, INVESTISSEUR TERRITORIAL ET RESPONSABLE

OCCTE a été créée pour **financer les projets et les acteurs créateurs de valeur durable** sur les territoires. Cette vocation conjuguée à notre identité majoritairement publique nous a incité très rapidement à réfléchir aux valeurs que nous souhaitons porter en interne et en externe.

La singularité d'OCCTE est de concilier **finance durable et société de gestion décentralisée** en Occitanie. La stratégie qui en découle est simple :

Proposer systématiquement des produits d'investissement plaçant au cœur de la thèse **l'impact durable et local sur toutes les classes d'actifs** : infrastructure, capital-risque et capital développement.

Ainsi, OCCTE a vocation à offrir un **accompagnement** aux entreprises stratégiques sur l'ensemble de leurs cycles de vie.

Une autre dimension caractérise OCCTE, **réunir des investisseurs privés et publics** vers une **même trajectoire**.



RÉINVENTER NOTRE MISSION

OCCTE a souhaité devenir Société à Mission pour écrire son **rôle** dans ses statuts.

En 2024, l'audit mené par l'OTI a permis de valider notre statut de Société à Mission mais également de nous **questionner sur notre raison d'être** et nos objectifs statutaires.

Une **refonte** a été réalisée et est présentée ici pour rendre notre mission plus pertinente et spécifique aux caractéristiques et valeurs d'OCCTE.

RAISON D'ÊTRE

Convaincue que la transition durable de notre société nécessite la mobilisation des acteurs économiques de proximité, OCCTE oriente l'investissement public et privé au service du développement des économies durables et territoriales.

OBJECTIFS STATUTAIRES

Nos quatre objectifs statutaires structurent notre engagement et notre vision **d'investisseur responsable impliqué dans les problématiques locales**.



Cette mission et ses objectifs statutaires permettent de contribuer activement à la réalisation des **Objectifs de Développement Durable (ODD)** des Nations Unies.



Vue d'ensemble des objectifs et résultats associés à la mission

Objectifs statutaires



Objectifs opérationnels

- Financer l'émergence et le déploiement de solutions durables sur les territoires
- Œuvrer à la souveraineté économique des territoires pour renforcer l'autonomie des filières stratégiques.
- Permettre aux entreprises créatrices de valeur économique durable et d'emplois de s'ancreur sur les territoires

- Faire de la décarbonation une priorité de nos stratégies d'investissement de fonds
- Accompagner la décarbonation de nos participations

- Proposer un investissement différent conciliant performance financière et durable
- Accompagner nos partenaires dans la transition vers la finance durable

- Construire ensemble une stratégie durable
- Créer un alignement d'intérêt entre OCCTE et les parties prenantes dans la création de valeur durable

Indicateurs

- ↳ % d'investissements vers des solutions durables
- ↳ % d'investissements avec prise en compte de l'ESG en amont de l'investissement
- ↳ % d'alignement à la Taxonomie Européenne
- ↳ % des entreprises ayant leur établissement principal en Occitanie
- ↳ % d'investissements dans les secteurs stratégiques de l'Occitanie
- ↳ # de création nette d'emplois dans l'exercice
- ↳ Perspectives d'emplois à 5 ans

- ↳ % de participations ayant réalisé un bilan carbone
- ↳ % de participations ayant une stratégie de décarbonation
- ↳ % de participations proposant des solutions contre le changement climatique

- ↳ # d'investissements facilités par les équipes d'OCCTE
- ↳ % de deals en co-investissement
- ↳ # d'évènements où l'équipe a pris la parole (tables rondes) - localement

- ↳ Pourcentage d'investissements couverts par une feuille de route ESG
- ↳ % des entreprises avec une stratégie DD / référent DD
- ↳ % de présence d'OCCTE dans les organes de décision
- ↳ % d'entreprises avec un dispositif pour l'inclusion
- ↳ % des entreprises avec un dispositif de partage de valeur avec les salariés
- ↳ % d'entreprises ayant intégré des critères ESG dans la rémunération

Déclinaison en objectifs opérationnels et résultats

#1 ALLIER INVESTISSEMENT FINANCIER ET IMPACTS DURABLES SUR LES TERRITOIRES

Objectifs Opérationnels

- ↳ Financer l'émergence et le déploiement de solutions durables sur les territoires
- ↳ Œuvrer à la souveraineté économique des territoires pour renforcer l'autonomie des filières stratégiques
- ↳ Permettre aux entreprises créatrices de valeur économique durable et d'emplois de s'ancre sur les territoires

Feuille de route / Actions

- ↳ Formaliser auprès des équipes les impacts recherchés dans nos investissements
- ↳ Quantifier dès que possible les impacts durables et territoriales
- ↳ Exclure toutes les opportunités d'investissement qui ne répondraient pas à notre mission.

Cibles et Résultats



Financer l'émergence et le déploiement de solutions durables sur les territoires

2024

97 %

des investissements ciblent des solutions durables

Périmètre : OCCIGEN, OCCIDEV Impacts*, ARIS

Part des investissements dans des solutions durables

2025

>90 %

Avec des nouveaux investissements, l'engagement financier vers des participations sans bénéfice durable significatif réduira.

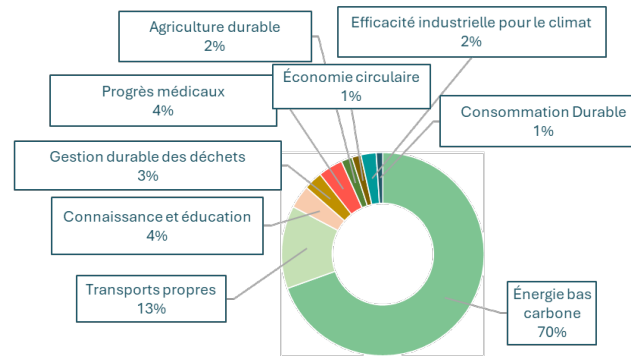
2030

>95 %

D'ici 2030, des participations seront cédées des portefeuilles d'investissement ce qui pourrait permettre d'atteindre la cible.

* OCCIDEV fait partie du périmètre mais n'a pas encore réalisé d'investissement.

Répartition des montants investis par solution durable



↳ Avec un fonds dédié à la Transition Énergétique, trois quarts des investissements interviennent dans la **décarbonation de l'énergie**. Les **mobilités décarbonées** représentent le second segment le plus investi.

Part d'investissements avec prise en compte formalisée de l'ESG en amont de l'investissement

2024

61%

des investissements ont été analysés sur leur performance durable avant d'investir

Périmètre : OCCIGEN, OCCIDEV Impacts, ARIS

2025

70 %

Les processus d'investissement des fonds réglementés incluent l'analyse systématique des performances ESG.

2030

100 %

A terme la revue des aspects ESG devra être systématique pour tous les véhicules d'investissement.

Part des investissements alignée à la Taxonomie Européenne

2025

>70 %

OCCIGEN est aligné à 100% à la Taxonomie Européenne. Il n'y a pas de cibles pour les autres fonds diversifiés qui ciblent autant des bénéfices environnementaux que sociaux.

2030

>80 %

En projetant une couverture de la Taxonomie Européenne au de là du volet climat, les fonds pourront faire croître le pourcentage d'alignement.

2024

61%

des investissements sont alignés à la Taxonomie Européenne

Périmètre : OCCIGEN, OCCIDEV Impacts, ARIS

↳ Seul OCCIGEN s'est fixé prioritairement d'être aligné à 100% à la Taxonomie Européenne.



Œuvrer à la souveraineté économique des territoires pour renforcer l'autonomie des filières stratégiques

2024

77%

Ont leur établissement principal en Occitanie

Périmètre : OCCIGEN, OCCIDEV Impacts, ARIS

Part des investissements vers des entreprises ayant leur établissement principal en Occitanie



>80 %

Cible déjà à 100% pour l'ARIS. OCCIDEV Impacts et l'ARIS ont un périmètre occitan tandis qu'OCCIGEN investit sur une base nationale.



>80 %

Avec au moins une stratégie d'investissement sur un périmètre national, il est difficile d'élever cette cible.

Plus de 45 millions d'euros ont été investis en Occitanie.

2 participations sont en dehors de l'Occitanie avec un rayonnement national : 1 opérateur de charge pour véhicules électriques en Nouvelle-Aquitaine et un développeur d'énergies renouvelables en Bourgogne-Franche-Comté, qui ont vocation à créer également de la valeur en Occitanie.

Part des investissements dans des secteurs stratégiques



100 %

Cible déjà à 100% pour l'ARIS. OCCIGEN a un périmètre national avec un fort tropisme en Occitanie.



100 %

Cible prenant en compte les investissements dans les secteurs stratégiques de la Région, incluant ceux hors Occitanie

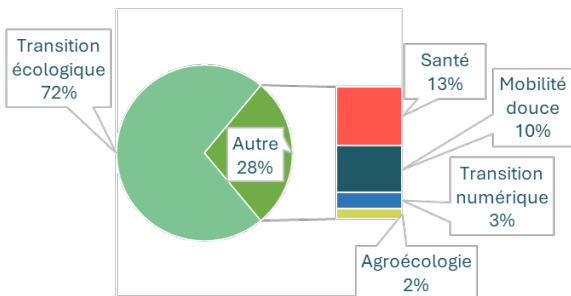
2024

100%

des investissements dans des secteurs stratégiques

Périmètre : OCCIGEN, OCCIDEV Impacts, ARIS

Répartition des investissements par secteur stratégique



Seule l'ARIS a intégré dans sa thèse d'investissement les 5 segments considérés comme stratégique et porteur pour l'Occitanie dans le cadre de référence la « Stratégie Régionale pour l'Emploi, la Souveraineté et la Transformation Ecologique (SRESTE) » : **Transition Écologique, Santé, Mobilité décarbonée, Transition Numérique et Agroécologie.**

Nombre d'emplois créés dans l'année

2024

+78

Emplois en 2024

Périmètre : OCCIGEN, OCCIDEV Impacts, ARIS



Création nette positive

Cet objectif nous permet d'illustrer que la création d'emplois est un critère considéré dans notre processus d'investissement. Toutefois, une cible quantitative est complexe à définir et à atteindre.



Création nette positive



Permettre aux entreprises créatrices de valeur économique durable et d'emplois de s'ancrer sur les territoires

Perspectives d'emplois à 5 ans



Création nette positive

Cible pour viser la croissance de nos participations



Création nette positive

Toutefois, la création d'emplois ne dépend pas d'OCCTE.

D'ici 2030

1 770

Créations d'emplois prévus dans les 5 années à venir

Périmètre : OCCIGEN, OCCIDEV Impacts, ARIS

Par ailleurs, sur les 23 millions d'euros investis en Occitanie par l'ARIS, l'ARIS estime que 28% des dossiers contribuent à la relocalisation dans la région.

Avis du Référent de Mission

Ce deuxième exercice a permis tout d'abord d'apporter les modifications identifiées lors de la rédaction du précédent rapport. Cet objectif a été redéfini afin de retranscrire au mieux la volonté de faire converger intérêt économique et impact positif sur le territoire occitan en priorité. De nouveaux indicateurs ont été identifiés ainsi que les cibles inhérentes à ces derniers afin de juger de leur réalisation ou non. Ces dernières seront effectives dès l'exercice 2025. L'absence de cibles définies pour cet exercice 2024 ne permet pas de juger de l'atteinte de l'objectif. Néanmoins, le niveau des résultats présentés est parfaitement aligné avec l'objectif statutaire numéro 1.

#2 FINANCER LA DÉCARBONATION DE L'ÉCONOMIE

Objectifs Opérationnels

- ↳ Faire de la décarbonation une priorité de nos choix d'investissement de fonds
- ↳ Accompagner la décarbonation de nos participations

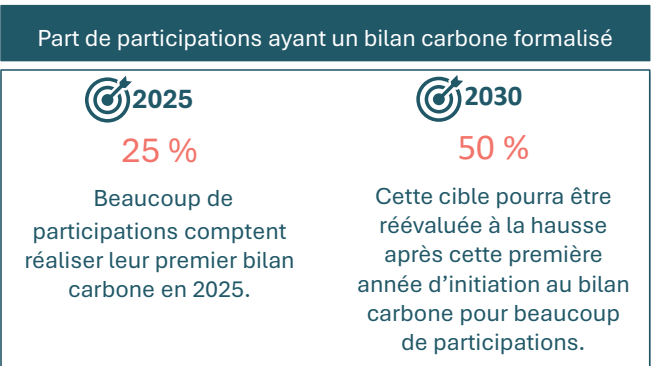
Feuille de route / Actions

- ↳ OCCTE s'engage à construire des portefeuilles en ligne avec l'ambition de limiter la hausse des températures à 2°C, ce qui signifie que dans notre analyse approfondie, nous disposons d'une stratégie climat pour évaluer systématiquement l'empreinte carbone de nos investissements pour les fonds régulés.
- ↳ Les entreprises porteuses de solutions climat sont privilégiées.
- ↳ Des Plans d'Actions Environnementales et Sociales/Feuilles de route ESG sont construites avec des axes sur la décarbonation pour que chaque participation de questionne sur les moyens de décarboner son activité.

Cibles et Résultats



Faire de la décarbonation une priorité de nos stratégies d'investissement de fonds

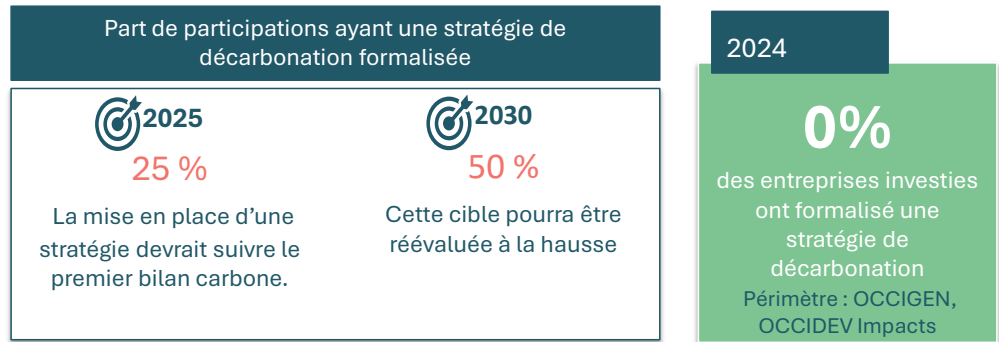


- ↳ Les émissions de CO₂ évitées ont été calculées en interne pour les investissements du fonds OCCIGEN. La plupart des développeurs présents en portefeuille sont encore assez récents avec peu de capacités en exploitation. Pour atteindre une vision de l'impact global recherché, nous prenons en considération la taille des pipelines de projets en développement à fin 2024.

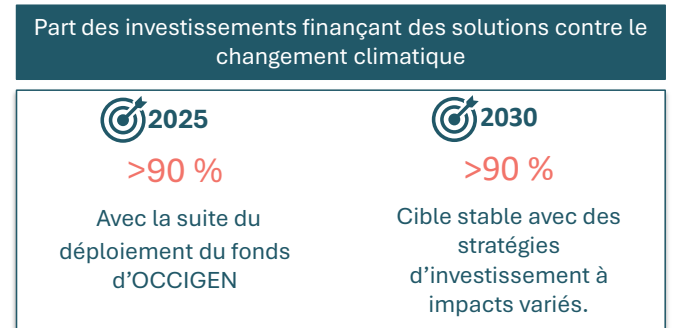
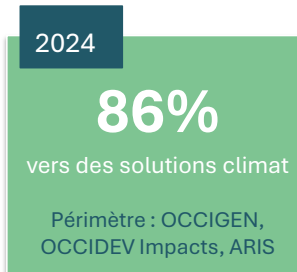
- ↳ En cumulé, OCCIGEN participe ainsi au financement d'un **pipeline de 2,8 GW**, permettant annuellement, post réalisation :

↳ De produire **plus de 4 000 GWh** soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 1 950 000 personnes.

↳ D'éviter plus de **142 000 tonnes d'émissions de CO₂**, soit l'équivalent de 122 000 véhicules ou de près de 161 000 Aller-Retours Paris-New-York .



Accompagner la décarbonation de nos participations



- ↳ **86% des investissements** visent des entreprises ou projets porteurs de solutions d'atténuation du changement climatique. Parallèlement, **100 % des participations** dans les fonds régulés ont des actions liées au climat dans leurs feuilles de route ESG.

Avis du Référent de Mission

Le deuxième objectif a également été redéfini afin de renforcer son alignement avec la stratégie de décarbonation de l'économie à travers les investissements réalisés. Cette ambition se décline autour de deux leviers principaux. Le premier levier cible directement les entreprises en portefeuille, en favorisant la réduction de l'empreinte carbone de leurs activités. Cela implique, en amont, la réalisation d'un diagnostic de leur impact environnemental (bilan carbone), préalable indispensable à l'élaboration d'une stratégie de décarbonation. Compte tenu du niveau de maturité actuel des investissements, ce processus, complexe et exigeant, n'a pas encore été finalisé à ce stade. Le second levier consiste à soutenir le financement d'entreprises ou de technologies innovantes, susceptibles de substituer des modèles économiques historiquement émetteurs de CO₂. Ce critère de contribution à la transition bas-carbone est désormais intégré dès les phases d'analyse et de décision d'investissement. L'absence de cibles définies pour cet exercice 2024 ne permet pas de juger de l'atteinte de l'objectif. Néanmoins, le niveau des résultats présentés semble indiquer que certaines actions sont toujours en cours de réalisation. L'objectif est partiellement réalisé.

#3 CONTRIBUER À DES ÉCOSYSTÈMES TERRITORIAUX POUR FINANCER L'ÉCONOMIE DURABLE

Objectifs Opérationnels

- ↳ Proposer un investissement différent conciliant performance financière et durable
- ↳ Accompagner nos partenaires dans la transition vers la finance durable

Feuille de route / Actions

- ↳ En tant qu'investisseur responsable en région, OCCTE a la volonté de promouvoir la finance durable auprès des **souscripteurs de ses fonds**, de ses co-investisseurs et de ses participations.
Après de nos souscripteurs, notre rôle est important à faire connaître pour être transparent sur la **trajectoire des flux financiers** et les impacts locaux et durables recherchés.
- ↳ Nous sommes convaincus que la **prise en compte des enjeux de développement durable** est une **priorité pour assurer une croissance résiliente** de son activité. Elle permet de réduire les **risques de long-terme**, identifier des **opportunités de développement** répondant à des **enjeux de durabilité** et **repenser son entreprise autrement dans la société**.
Vis-à-vis de nos co-investisseurs, nous sommes dans le partage de nos réflexions et de nos méthodes pour proposer une **feuille de route et un accompagnement ESG** harmonisé aux participations.
Enfin, pour nos participations, nous devons continuer à montrer la **création de valeur liée à la durabilité** et limiter les aspects de reporting aux indicateurs et enjeux les plus essentiels pour supporter l'adhésion de toutes.

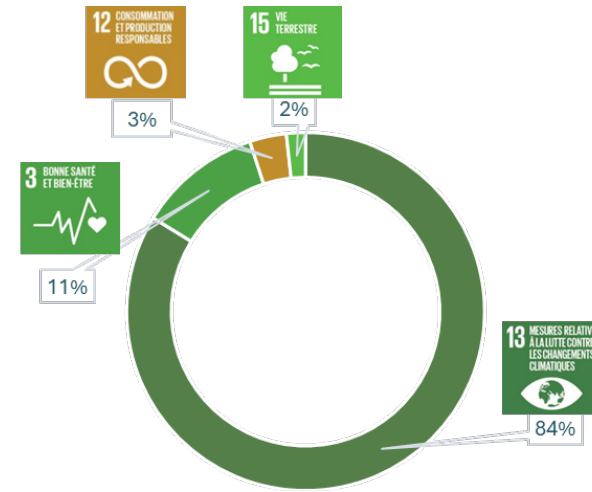
Cibles et Résultats



Proposer un investissement différent conciliant performance financière et durable

- ↳ Pour nos souscripteurs, nous souhaitons proposer des investissements :
 - ▢ portant sur des objectifs de durabilité traçables ;
 - ▢ identifiés grâce à nos échanges localement pour trouver des véhicules de croissance qui n'auraient naturellement pas pensé la levée de fonds pour financer son développement ;
 - ▢ sur des acteurs en début d'histoire avec des premières levées de fonds.

Répartition des investissements par Objectifs de Développement Durable (ODD)



- ↳ 8% des investissements sont orientés vers l'ODD 13 relatif au climat, ce qui est cohérent avec un fonds de Transition Énergétique représentant 53% des engagements.
- ↳ Le second ODD le plus ciblé est l'ODD 3 lié à la santé avec **six participations** dans le secteur.

2024

2

Investissement depuis le dernier rapport de mission

Périmètre : OCCIGEN, OCCIDEV Impacts, ARIS

Nombre d'investissements facilités par les équipes d'OCCTE	
2025	2030
>1	>2
Grâce à de la prospection et de l'approfondissement des relations avec les acteurs locaux	Avec une connaissance croissante d'OCCTE par les acteurs de marchés

- ↳ Les investissements non intermédiés, dépendant généralement de la maturité de l'entreprise et du montant recherché, sont plus propices au capital-risque. Néanmoins sur les autres segments du capital investissement, les nombreux échanges réalisés préalablement avec la direction permettent de nouer un lien qui restera un avantage même si l'opération est confiée à un conseil spécialisé.
- ↳ Il est d'ailleurs fréquent que la sollicitation d'un intermédiaire soit finalement suggérée par les équipes d'OCCTE pour accompagner le management dans l'**identification de ses besoins** et la **structuration d'un modèle financier** adéquat.



Accompagner nos partenaires dans la transition vers la finance durable

2024

9

Évènements sur la période 2024-2025

Périmètre : OCCIGEN, OCCIDEV Impacts, ARIS

Nombre d'évènements où l'équipe a pris la parole (tables rondes) - localement

2025

>10 / an

Avec une démarche volontariste d'être présents dans les évènements de place.

2030

>15 / an

Cible réhaussée avec une activité plus dense et une croissance des équipes

Pourcentage d'investissements en co-investissement



100 %

Nous souhaitons investir en consortium pour échanger nos bonnes pratiques.



100 %

Déjà atteinte, cette cible n'a pas vocation à réduire.

2024

100%

Des investissements en co-investissement

Périmètre : OCCIGEN, OCCIDEV Impacts, ARIS



Avis du Référent de Mission

Ce troisième objectif vise à déconstruire l'idée reçue selon laquelle un investissement à impact positif serait incompatible avec la performance financière. Atteindre cet objectif implique un important travail de pédagogie auprès des différentes parties prenantes : souscripteurs des fonds, investisseurs et entreprises financées. Certaines de ces entreprises, notamment celles qui n'ont jamais levé de fonds, peuvent se sentir démunies face à un environnement technique et complexe. C'est pourquoi les équipes s'engagent activement dans des événements dédiés, afin de promouvoir et expliquer les mécanismes du financement de l'économie durable.

L'absence de cibles définies lors du précédent exercice ne permet pas de juger de l'atteinte de l'objectif. Néanmoins, le niveau des résultats présentés est parfaitement aligné avec l'objectif statutaire numéro 3.

#4 ACCOMPAGNER NOS PARTICIPATIONS DANS LA TRANSITION VERS UNE SOCIÉTÉ PLUS DURABLE ET PLUS JUSTE

Objectifs Opérationnels

- ↳ Construire ensemble une stratégie durable
- ↳ Créer un alignement d'intérêt entre OCCTE et les parties prenantes dans la création de valeur durable

Feuille de route / Actions

- ↳ Réaliser le diagnostic initial en amont de l'investissement pour identifier les impacts, risques et opportunités durables liés à l'investissement.
- ↳ Etablir une feuille de route avec le management de la participation
- ↳ Assurer un suivi régulier et être proactif pour proposer des pistes d'amélioration en continu et encourager
- ↳ Réfléchir aux mécanismes adaptés pour inciter le plus grand nombre à la performance durable de la participation

Cibles et Résultats



Construire ensemble une stratégie durable

Part d'investissements couverts par une feuille de route ESG

2024

53%

des investissements en portefeuille sont concernés par un plan d'actions ESG

Périmètre : OCCIGEN, OCCIDEV Impacts, ARIS

2025

80 %

En renforçant l'engagement auprès de nos participations

2030

100 %

En ciblant plus spécifiquement des acteurs déjà engagés dans une démarche ESG

- ↳ OCCTE maintient un dialogue continu avec ses participations tout au long du processus d'investissement, en particulier dans le contexte des investissements des fonds OCCIGEN et OCCIDEV Impacts où tous les investissements intègrent une feuille de route ESG.

Principales actions par thème d'engagement

Environnement

- Création d'un bilan carbone
- Économie circulaire - recyclage, gestion des déchets et démantèlement responsable
- Approche systématique de la protection de la biodiversité

Social / Sociétal

- Développer et mettre en œuvre une politique d'approvisionnement responsable et durable
- Inclure un engagement dans les contrats avec les fournisseurs sur le respect des Droits de l'Homme et de l'OIT
- Mise en place d'un mécanisme de réclamations
- Santé et sécurité : politique et registre des accidents

Gouvernance

- Stratégie RSE : politique, représentant, outil, rapports, échange régulier avec les investisseurs
- Politique anti-corruption
- Engagements sur les principes de la Charte internationale des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, les Principes directeurs des Nations unies (adhésion au UN Global Compact) relatifs aux entreprises et aux droits humains et adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies

Part des investissements finançant des entreprises/projets ayant une stratégie de développement durable formalisée



70 %

La formalisation de la RSE est demandée dans les feuilles de route ESG.



100 %

Renforcer nos actions d'engagement sur cet aspect devrait permettre d'atteindre cette cible.

2024

63%

Des montants investis sont orientés sur des participations avec une politique ESG

Périmètre : OCCIGEN, OCCIDEV Impacts, ARIS

Part des participations où OCCTE est présent dans les organes de gouvernance

2025

>80 %

Avec un rôle de plus en plus significatif auprès de nos participations

2030

>90 %

Cible difficilement à 100% avec les opérations en obligataires

2024

OCCTE est présent dans la gouvernance de **70%** de ses participations
Périmètre : OCCIGEN, OCCIDEV Impacts, ARIS

- Les équipes d'investissement d'OCCTE sont présentes dans 16 Comités Stratégiques, 12 en tant que membres votants et 4 en tant que censeur.
- Sur les 7 participations sans représentant en comité stratégique, 4 opérations sont en obligataires.



Créer un alignement d'intérêt entre OCCTE et les parties prenantes dans la création de valeur durable

Part de participations avec un dispositif de partage de valeur avec les salariés



40 %

En incitant chaque année nos participations à réfléchir à cet axe de fédération des employés autour du projet commun de l'entreprise



50 %

En faisant de cet axe une demande prioritaire et un sujet récurrent d'échange.

2024

30%

De nos participations ont mis en place des dispositifs de partage de valeur avec leurs employés

Périmètre : OCCIGEN, OCCIDEV Impacts, ARIS

Part des participations ayant intégré des critères ESG dans la rémunération

2024

1 participation soit 5% des participations

Périmètre : OCCIGEN, OCCIDEV Impacts

2025

10 %

En liant plus fréquemment les plans d'actions aux incitations financières (variables, MIP)

2030

25 %

En intégrant pleinement l'ESG dans la réflexion globale de nos participations

Avis du Référent de Mission

Ce quatrième objectif a été réécrit avec l'engagement d'accompagner les entreprises dans leur transition durable. Cette approche repose sur la rédaction d'une feuille de route ESG personnalisée, la formalisation d'une stratégie de développement durable. Ces actions seront d'autant plus simples à mener si les équipes sont présentes aux instances de gouvernance des entreprises. Enfin dans un souci d'alignement des intérêts, il est important que les critères extra-financiers soient de plus en plus intégrés à la rémunération des dirigeants et qu'un maximum de salarié puisse bénéficier d'une répartition de la valeur créée. L'absence de cibles définies pour cet exercice 2024 ne permet pas de juger de l'atteinte de l'objectif. Néanmoins, le niveau des résultats présentés semble indiquer que certaines actions sont toujours en cours de réalisation. L'objectif est partiellement réalisé.

Avis général du Référent de Mission

L'année 2024 marque une étape significative avec la réécriture de la raison d'être déclinée en objectifs statutaires, de leur mise en œuvre ainsi que de leur évaluation. Ces modifications, qui seront intégrées aux statuts de la société après l'approbation des comptes 2024, ont préalablement fait l'objet d'une présentation et d'une validation par les associés de la société de gestion. Les ajustements apportés au cours de ce deuxième exercice ont permis d'affiner les intentions initiales, en renforçant la cohérence entre performance économique, impact territorial et transition écologique.

OCCTE a constitué deux fonds régulés et assure une prestation de service auprès d'une société d'investissement également constituée en société à mission. Jeunes, tant au niveau de la société de gestion que des fonds gérés et des entreprises accompagnées, un certain temps de mise en place est nécessaire pour structurer pleinement l'ensemble des démarches engagées.

La difficulté d'apprécier la réalisation des objectifs statutaires réside dans la diversité des véhicules d'investissement et de leurs stratégies respectives, reflétées à travers leur thèse d'investissement et leurs processus spécifiques. La démarche initiée en 2024 vise à partager les bonnes pratiques entre les outils d'investissement et à identifier des axes d'amélioration, afin que chaque véhicule puisse être intégré dans le périmètre de calcul des indicateurs définis, avec des cibles cohérentes. Par exemple, lors de cet exercice, certains indicateurs n'ont concerné qu'un seul fonds régulé, OCCIGEN, seul véhicule à être 100 % aligné avec la taxonomie européenne et à exiger la réalisation d'analyses ESG approfondies en amont des investissements. Cette pratique sera progressivement appliquée aux premiers investissements d'OCCIDEV et pourrait également faire l'objet d'une proposition d'instaurer cette méthode aux associés de l'ARIS pour les prochains exercices. Les cibles n'ayant pas été définies pour l'exercice 2024, il apparaît difficile de juger de l'atteinte effective des objectifs. Toutefois, l'ensemble des actions nécessaires a été lancé pour permettre leur réalisation. Des résultats concrets sont déjà visibles. Les cibles fixées pour 2025 sont toutes supérieures aux résultats obtenus en 2024, traduisant une volonté affirmée d'amélioration continue. Cette dynamique ambitieuse ne pourra être concrétisée qu'à travers l'élaboration d'un plan d'actions préalable, permettant d'identifier précisément le chemin à parcourir.

En conclusion, ces résultats traduisent une dynamique positive de poursuivre l'intégration des enjeux durables au cœur des stratégies d'investissement, tout en maintenant un niveau élevé d'exigence en matière de création de valeur, à la fois financière et sociétale.

Témoignages



Comment se traduit pour vous la Mission d'OCCTE ?

« Lors de la levée de fonds pour le projet Nérée, concernant un développeur hydroélectrique de premier plan, OCCTE a su proposer une offre qui a été très appréciée pour les raisons suivantes :

- Du sur mesure, adapté parfaitement aux attentes du porteur de projets, avec une parfaite écoute de ses besoins ;
- Une vraie expertise pour accompagner un professionnel de l'hydroélectricité, qui a été agréablement surpris de voir les compétences de l'équipe d'OCCTE ;
- Une créativité pour trouver la meilleure solution ;
- Une réactivité très appréciable ;
- Une qualité et un professionnalisme de très haut niveau.

OCCTE intervient au plus près du porteur de projet, en étant à l'écoute de ses besoins et des problématiques de son secteur, pour proposer une offre sur mesure de grande qualité. »



Antoine GUIBERT
Fondateur et Président
d'ENVINERGY



Thomas Lecompte
Co-fondateur de FLER
GROUP et MILC

Comment se traduit pour vous la Mission de l'ARIS ?

« Grâce au soutien financier de l'ARIS, FLER a pu réaliser sa première levée de fonds avec succès. L'accompagnement de l'ARIS a été déterminant dans cette opération. Son expertise et son implication nous ont permis de naviguer à travers les complexités du processus de levée de fonds. Nous avons bénéficié de conseils avisés, d'un soutien logistique et d'un accompagnement stratégique qui ont été essentiels pour atteindre nos objectifs financiers. L'ARIS a été un partenaire précieux, nous aidant à chaque étape et nous permettant de nous concentrer sur le développement de notre projet. »





OCCTE

6-8 boulevard Florence Arthaud, 31200
Toulouse

RCS 900 650 136 / Agrément AMF GP-202220